

Avis de constitution

SOCIETE « CITY IVOIR » en abrégé « CI »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4 C RUE ALEX
FLEMING, Lot 1, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CITY IVOIR » en abrégé « CI »

Objet : Les prestations de services se rapportant à la communication, le transit, le marketing les études de projets et divers ; L'import-export de toutes marchandises, la distribution de tous ces articles, le négoce sous toutes ses formes; l'achat, la vente, la revente, la commercialisation de matériels et équipements se rapportant à l'objet social ; la représentation d'entreprises, de produits, d'articles, de matériels et mobiliers ou l'exportation de tous brevets, de toutes marques ou procédés relatifs au secteur d'activité sus désigné sous toutes ses formes notamment la représentation commerciale et industrielle de toutes marques de fabrique, licences, brevets et autres; la participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droit sociaux, de fusion, d'association en participation ou autrement. L'approvisionnement par tous moyens, le courtage, la distribution, la conservation, le stockage, le transport, la commercialisation, en gros, demi-gros, et détail, de tous produits et machines liés l'objet social ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 C RUE ALEX

FLEMING, Lot 1, Ilot 0

Dirigeant(s) M AKA ANIMAN CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06196 du 05/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40825/GTCA/RC/2024 du 05/07/2024

